UNE INSTITUTION EN INTERACTION AVEC SON ENVIRONNEMENT

LA DOUANE CONSOLIDE SES PARTENARIATS

5

LA DOUANE PARTENAIRE DE L'ENTREPRISE

La Douane a poursuivi en 2012 son programme de renforcement du partenariat Douane - Entreprise dont l'objectif ultime est de construire un cadre partenarial responsable et une vision commune favorisant la compétitivité des entreprises.

L'ADII a ainsi œuvré pour la consolidation de son approche partenariale et participative, basée sur l'écoute des opérateurs économiques et le développement de relations de confiance avec le Secteur privé.

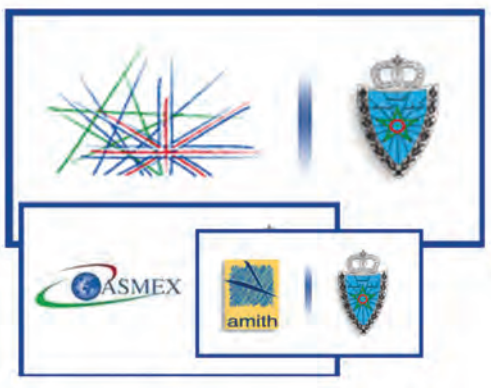

Animée par la volonté d'institutionnaliser son partenariat avec les associations professionnelles, la Douane a procédé en 2012 à la signature d'accords-cadres avec l'Association Marocaine des Industries du Textile et de l'Habillement (AMITH), l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX) et l'Association des Transitaires Agréés en Douane au Maroc (ATADM). Conclus dans le but de renforcer le cadre général de coopération existant, ces accords prévoient la réalisation d'actions communes visant l'amélioration de l'environnement des affaires et l'adaptation des procédures et réglementations douanières aux besoins des opérateurs économiques.

Au cours de la même année, des projets d'accords-cadres ont été initiés avec d'autres associations (GPBM, APRAM, AMTRI, FIFEL, ASM, FEDIC, GIMAS).

Dans le sillage des dispositions prévues par les accords conclus, un accompagnement personnalisé a été assuré au profit de professionnels du secteur « textile et habillement » et d'organismes bancaires dans leurs démarches de régularisation de comptes souscrits sous RED (régimes économiques en douane) échus.

LA DOUANE PARTENAIRE DES ACTEURS PUBLICS

Partenaire privilégié de divers acteurs publics, la Douane accompagne la dynamique de développement du Royaume.

En 2012, l'ADII a porté ses efforts sur le renforcement de la coopération avec des organismes publics partenaires pour une contribution active à la réalisation de chantiers nationaux :

- Mise en service du projet PortNet : participation aux travaux de mise en service dudit projet aux côtés de l'Agence Nationale des Ports, l'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires et les départements relevant des Ministères de la Santé et de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies.

- Promotion des investissements : contribution à la finalisation de la nouvelle charte de l'investissement et à la réforme des anciennes dispositions, projet venant en appui à la préoccupation nationale visant à renforcer l'attractivité du pays et améliorer le climat des affaires.

- Facilitation du commerce : initiation d'accords de partenariat avec trois principaux intervenants dans la chaîne du commerce extérieur à savoir l'Office des Changes, l'Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA) et l'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations (EACCE).

- Sécurisation des flux des marchandises : renforcement du contrôle de sécurité aussi bien au niveau des sites aéroportuaires que portuaires et ce, en coordination avec les différents intervenants aux frontières. Les services locaux de l'Administration des Douanes ont pris part, en 2012, aux réunions du comité national de sûreté de l'aviation civile pour faire l'état des lieux et procéder à l'actualisation des normes de sécurité en vigueur.

- Lutte contre la contrebande de cigarettes : proposition, en tant qu'Administration assurant la présidence de la commission nationale de lutte contre la contrebande de cigarettes, d'une palette de mesures dont le renforcement des contrôles aux frontières et à l'intérieur du pays, l'instauration d'un système d'échange d'informations et de renseignements en vue d'opérer des contrôles ciblés, l'organisation d'actions conjointes et d'actions de formation et la mise en place d'une commission technique pour la mise en œuvre des actions convenues.

5

LA DOUANE RENFORCE SA PRESENCE A L'ECHELLE REGIONALE ET INTERNATIONALE

DES RELATIONS INTERNATIONALES EN CONSOLIDATION PERMANENTE

■ Un engagement résolu pour la concrétisation et l'enrichissement du cadre partenarial Maroc - Union Européenne

La Douane a poursuivi la mise en œuvre de l'accord d'Association avec l'Union Européenne notamment pour ce qui concerne les dispositions prévues pour l'année 2012. C'est ainsi qu'elle a procédé, le 1er mars de l'exercice écoulé, à l'application de la dernière tranche de démantèlement tarifaire concernant les produits industriels. Ces derniers ont bénéficié de la franchise totale du droit d'importation.

Elle s'est également penchée, à compter du 1er Octobre 2012, sur la mise en œuvre des dispositions du nouvel accord établi avec l'Union Européenne relatif aux mesures de libéralisation réciproques en matière de produits agricoles, de produits agricoles transformés, de poissons et de produits de la pêche.

Parallèlement, l'ADII a organisé les travaux de la 9ème session du Comité de Coopération Douanière Maroc-UE qui s'est tenue le 29 novembre 2012 à Rabat dans son siège.

■ Accord de libre échange Maroc - Etats de l'Association Européenne de Libre Echange : une autre forme de promotion de l'investissement et de développement des échanges avec l'Europe

L'ADII a procédé, à compter du 1er mars 2012, à la treizième et dernière année de démantèlement tarifaire pour les listes de produits originaires des pays de l'AELE annexées à la circulaire de base du 15 février 2000 et ce, conformément aux dispositions douanières prévues par l'accord de libre échange entre le Maroc et ce groupement économique. Un cadre partenarial visant à créer les conditions de renforcement de la coopération avec les pays de l'Europe dans plusieurs domaines et à favoriser le positionnement de l'économie marocaine dans celle mondiale en conformité avec les accords de l'OMC et les autres accords multilatéraux signés par le Maroc.

■ Maroc – USA : des opportunités de coopération soutenue pour hisser le volume des échanges et la qualité des relations économiques entre les deux pays

L'Administration des Douanes a concrétisé en 2012 les engagements du Royaume pris dans le cadre de l'accord de libre échange liés à la septième année de démantèlement tarifaire.

Elle a, par ailleurs, participé à la troisième session du comité conjoint tenue à Washington DC pour l'examen des voies et moyens de renforcement des échanges commerciaux et économiques entre les deux parties et de promotion des investissements américains au Maroc.

Oeuvrant dans le sens de l'élargissement du champ de coopération entre les deux pays, les deux administrations douanières ont finalisé en 2012 la première mouture d'un projet d'accord sur l'assistance mutuelle administrative en matière douanière.

■ Maroc - Turquie : un accord conclu en faveur de l'intégration régionale euro- méditerranéenne

Dans le prolongement de la libéralisation progressive des échanges industriels et agricoles prévus par l'accord conclu entre le Maroc et la Turquie en 2004, l'ADII a procédé, à partir du 1er janvier 2012, à l'application des dispositions douanières relatives à la septième année de démantèlement tarifaire et ce, dans le dessein d'instaurer, sur une période de 10 ans, une zone industrielle de libre échange entre les deux pays.

UNE MOBILISATION CONSTANTE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES ECONOMIQUES DE LA REGION MENA

Au vu des résultats probants de son action au sein de l'Organisation Mondiale des Douanes, le Maroc, représenté par son Administration des Douanes, a été reconduit pour un 5ème mandat consécutif en tant que Vice Président du Conseil de l'OMD et Représentant Régional de la Région MENA.

La Douane est également investie d'une mission au sein de l'espace régional. Une mission qu'elle entend mener à bien à travers une participation active aux réunions régionales et un examen des opportunités offertes en matière de raffermissement des liens de coopération entre les pays de la région dans divers domaines douaniers.

L'ADII a marqué par sa présence d'importantes manifestations organisées dans le cadre des programmes de l'OMD à une échelle globale. Elle a, par ailleurs, mené des activités au niveau de la région MENA en sa qualité de vice présidente agissant pour le compte de cette organisation. Son intervention au niveau de la région vise, notamment, à unifier les visions autour de questions d'intérêt commun et à favoriser le dialogue et la concertation au sein de cette communauté douanière régionale. Elle assure, sur le terrain, un travail de déploiement des stratégies et des pratiques de l'OMD.

Au niveau de l'OMD, l'ADII a participé aux travaux des réunions suivantes :

- **27 au 29 février 2012 :** 3ème réunion du Comité de renforcement des capacités qui a eu lieu à Bruxelles
- **25 au 30 juin 2012 :** 67ème session de la Commission de Politique Générale (CPG) et 119ème/120ème sessions du Conseil de l'OMD qui ont eu lieu à Bruxelles
- **05 au 09 novembre 2012 :** 197ème/198ème sessions du Comité Technique Permanent de l'OMD qui ont eu lieu à Bruxelles
- **02 au 05 décembre 2012 :** 68ème session de la Commission de Politique Générale, tenue à Kyoto (Japon)

Au niveau de la région MENA, l'ADII a présidé les réunions suivantes :

- **09 janvier 2012** : travaux de la 35ème réunion des Directeurs Généraux des douanes des pays de la Région de l'Afrique du Nord, du Proche et Moyen Orient qui ont eu lieu au Caire ;
- **25 et 26 mars 2012** : travaux du groupe de travail chargé d'élaborer la stratégie régionale de formation qui ont eu lieu à Alexandrie (Egypte) ;
- **27 juin 2012** : travaux de la 36ème réunion des Directeurs Généraux des douanes des pays de la Région de l'Afrique du Nord, du Proche et Moyen Orient qui ont eu lieu à Bruxelles ;
- **21 au 23 novembre 2012** : travaux du groupe de travail chargé d'élaborer la stratégie régionale pour les années 2013-2014 en s'inspirant du plan stratégique de l'OMD.

Dans le même cadre, elle a pris part aux travaux ci-après :

- **06 et 07 mars 2012 :** groupe de travail chargé de faire une étude concernant la composition de la Commission de Politique Générale qui a eu lieu à Bruxelles et lors de laquelle la Région MENA a pu décrocher un siège supplémentaire ;
- **11 au 16 mars 2012 :** mission d'appui de l'OMD au Bureau Régional de Renforcement des Capacités (BRRC) d'Abou Dhabi pour finaliser un plan d'action régional.

L'UNION ARABE DOUANIERE : UN CHANTIER OUVERT QUE LA DOUANE INVESTIT PLEINEMENT

L'Administration des Douanes marocaine s'est toujours associée à l'effort de la communauté douanière arabe visant la réalisation de l'intégration économique, la création d'un marché commun et le développement régional. C'est dans ce cadre qu'elle a mobilisé en 2012 ses expertises pour contribuer à la finalisation des instruments commerciaux et juridiques nécessaires à la régulation des échanges interarabes tel que le Code et le Tarif douaniers arabes unifiés ainsi qu'un projet de programme exécutif de ladite Union.

Elle a également participé aux travaux de la 90ème session du Conseil Economique et Social de la Ligue arabe, organisée au Caire du 09 au 13 septembre 2012. Plateforme de débat et de préparation des sommets arabes sur le développement économique et social portant, entre autres, sur des questions liées à la mise en place de la grande zone arabe de libre échange et à l'union douanière arabe.

LA COOPERATION SUD - SUD : UN CADRE PARTENARIAL EN ENRICHISSEMENT PERMANENT

Le renforcement de la coopération Sud-Sud occupe une place de choix dans la politique d'ouverture du Royaume et partant de celle de son Administration douanière qui l'inscrit à son tour au rang de ses priorités.

Sur ce plan, l'ADII a engagé en 2012 des actions aussi bien dans le cadre d'accords bilatéraux de coopération douanière que d'événements à portée économique ou commerciale animés au niveau du continent, notamment à l'occasion de :

- 2ème Forum pour le Commerce en Afrique (ATF II) organisé à Addis-Abeba par la Commission Economique des Nations Unis pour l'Afrique (CEA), la Commission de l'Union Africaine (CUA) et la Banque Africaine de Développement (BAD).

- 2ème round de négociations du projet d'accord préférentiel à conclure avec le Cameroun, tenu à Douala. Un accord qui renforcera les relations bilatérales entretenues entre les deux pays.

- 2ème session de la Commission Mixte maroco-congolaise, tenue à Rabat ayant porté sur l'évaluation des actions de coopération bilatérale entre les deux parties depuis la 1ère session de ladite commission tenue en 2007 et des moyens à même de lui donner de l'élan.

POUR UNE COOPERATION DOUANE - DOUANE RENFORCEE

Elle constitue un axe fondamental animant les rapports de coopération douanière établis entre l'ADII et ses homologues des pays arabes, africains, européens et asiatiques dont l'objectif est de favoriser l'échange d'informations et d'expertises au profit de l'amélioration de la performance douanière dans des domaines aussi bien métier que support.

L'année 2012 a été marquée par un raffermissement des relations de coopération notamment avec les douanes italienne, tunisienne et française portant sur les aspects suivants :

- La facilitation et la sécurisation de la chaîne logistique au niveau régional voire international par la création d'une plateforme pour l'échange électronique des données entre les ports méditerranéens ; recommandation issue de la réunion des Directeurs Généraux des Douanes de l'Algérie, de la France, de la Tunisie et du Maroc qui s'est tenue à Montreuil.

- Le renforcement de la lutte contre les trafics illicites dans la région de la Méditerranée ; sujet inscrit à l'ordre du jour des travaux de la Conférence des Directeurs des Agences des Douanes des Pays de la Méditerranée à laquelle la Douane marocaine a pris part à Taormina.

- La lutte contre la fraude et son protocole additionnel, le partenariat avec le Secteur privé, la programmation et la gestion stratégique, l'opérateur économique agréé, la connectivité entre les systèmes informatiques, autant de volets de coopération arrêtés dans le cadre de la réunion du comité maroco-tunisien, tenue à Tunis.

5

LA DOUANE A L'ÉCOUTE DE SES PUBLICS ET PARTENAIRES

UNE TRADITION DE RENCONTRES INSTAUREE AVEC LES PROFESSIONNELS

■ Evénement 2012 : La 7ème Conférence Picard de l'OMD

Plus de 230 délégués représentant des membres de l'OMD, des universités, organisations internationales, entreprises, organismes donateurs et autres parties intéressées ont participé à la 7ème Conférence de l'OMD sur le partenariat avec les universités pour la recherche et le développement en matière douanière (PICARD), organisée à Marrakech du 25 au 27 septembre 2012.

La conférence, qui vise à promouvoir les échanges de vues de haut niveau sur l'enseignement et le professionnalisme douaniers et à encourager la recherche en coopération avec les universités et les instituts de recherche, a porté en 2012 sur trois thèmes principaux, à savoir :

- L'émergence et l'évolution des risques
- L'impact de l'intégration économique régionale et des accords commerciaux préférentiels sur les services douaniers
- La gestion stratégique des ressources humaines.

En marge de cette rencontre, les Douanes suisses et marocaines ont procédé à la signature d'une convention de partenariat pour la mise en place d'un système de formation e-learning au profit du personnel de l'ADII.

AGENDA DES RENCONTRES

Participation de l'ADII à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Marocaine des Industries du Textile et de l'Habillement. A cette occasion, les deux parties ont procédé à la signature d'une convention de partenariat visant l'amélioration de l'efficacité des entreprises du secteur et le développement d'actions communes.

Rencontre organisée avec l'équipe chargée du développement de la plateforme industrielle intégrée Tanger Automotive City (P2I TAC), dédiée aux métiers de l'automobile, faisant partie du pacte national pour l'émergence industrielle. Cette rencontre a été consacrée à la présentation du projet et de son état d'avancement ainsi qu'à la mise en exergue des aspects douaniers du cahier des charges et des installations d'accueil.

Organisation d'une rencontre au siège de l'ADII au cours de laquelle un accord-cadre de partenariat a été conclu avec l'Association des Transitaires Agréés en Douane au Maroc (ATADM) visant l'amélioration de l'efficacité des entreprises de transit et le développement d'actions communes dans le domaine.

LES MANIFESTATIONS AUXQUELLES LA DOUANE A PRIS PART

Participation à la 16ème édition du congrès de l'Association Africaine de l'Eau, organisée à Marrakech par l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) et l'Association Marocaine de l'Eau Potable et de l'Assainissement (AMEPA), sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohamed VI.

Animation d'une table-ronde organisée par la Chambre Espagnole de Commerce, d'Industrie et de Navigation, portant sur le thème « le partenariat Douane-Entreprise : Bilan et perspectives ».

Participation à un atelier de travail organisé par le Département du Commerce Extérieur et la Chambre du Commerce et de Promotion des Exportations au sujet de la mise en œuvre du programme « d'audit à l'export ».

Participation à « l'atelier de lancement du Plan de gestion de l'élimination des hydrochlorofluorocarbures (HCFC) au Maroc », organisé à Marrakech par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement (ONUDI), avec l'appui du Centre Marocain de Production Propre (CMPP).

Participation des services douaniers à la Journée Nationale de la Communauté marocaine à l'Etranger, organisée en 2012 autour du thème « Promotion des Services au profit des Marocains du Monde». Des stands d'information ont été mis en place à cette occasion à travers les différentes régions du Royaume.

Participation à la 16ème réunion plénière du Groupe d'Action Financière du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord (GAFIMOAN) organisée à Marrakech. Ladite réunion s'inscrit dans le cadre des efforts de coordination et de coopération pour la mise en œuvre des recommandations du GAFI, relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux au niveau de la région MENA.

Participation de l'ADII aux 3èmes assises des exportations tenues à Skhirate. A cette occasion, la Douane a procédé à la signature d'un accord-cadre avec l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX).

LE DISPOSITIF D'ACCUEIL DE L'ADII : SITUATION ANNUELLE 2012

L'ADII a engagé un processus de gestion de l'accueil sous-tendu par un triple enjeu. Il s'agit pour elle de garantir davantage de proximité avec ses clients en recherchant la complémentarité entre ses structures centrales et régionales, de faciliter l'accessibilité à ses services en intégrant les attentes des usagers et d'assurer un suivi permanent du dispositif mis en place pour une amélioration continue.

En parfait accord avec ces objectifs, le dispositif mis en place, plaçant l'usager au cœur de l'action douanière, est axé sur :

- des **cellules d'accueil décentralisées** rattachées aux Services régionaux d'Accueil, d'Orientation et du Système d'Information.
- la possibilité offerte aux clients d'entrer en contact avec la Douane à travers divers canaux : le **numéro économique** (080100 7000), la **ligne téléphonique spéciale « MRE »** opérationnelle en période estivale et la **messagerie électronique** (adii@douane.gov.ma).
- l'amélioration de l'accessibilité des usagers à l'information à travers un **portail Internet** orienté client et des **services en ligne** répondant à leurs besoins.
- la formation continue du personnel en contact avec les clients aux **techniques d'accueil et de communication**.

CHIFFRES CLES

14.265	**1.092**	**4.877**
clients ont fait le déplacement dans nos locaux à l'Administration Centrale	clients ont eu recours à notre service N° économique **080 100 7000**	clients nous ont contactés via la boîte électronique **adii@douane.gov.ma**

Ces dispositifs sont également accompagnés d'une politique interne d'amélioration continue de la relation Administration/ Client, marquée notamment par :

- Le lancement de deux projets de « Gestion de la Relation Clients - Particuliers et Entreprises » dans le cadre de la stratégie de l'ADII à l'horizon 2015

- La sensibilisation permanente du personnel en contact avec les clients sur la nécessité de leur offrir un service de qualité

- La mise en place en 2012, au niveau de l'Administration Centrale, d'une action pilote visant à améliorer davantage les conditions d'accueil des clients, matérialisée par l'adoption d'une nouvelle procédure de gestion et d'organisation de l'accueil physique au siège, dans la perspective d'une généralisation au niveau des structures régionales.

L'ACCUEIL DES MAROCAINS RESIDANT A L'ETRANGER

L'opération Marhaba 2012, se déroulant comme chaque année de juin à septembre, a connu la mise en place par la Douane de mesures exceptionnelles permettant de faciliter le passage en douane de nos compatriotes regagnant le pays à travers les voies maritimes, terrestres et aériennes et de gérer efficacement le flux continu de leurs véhicules.

A ce titre, et sur le plan organisationnel, d'importantes mesures ont été prises au niveau des différents bureaux douaniers du Royaume, notamment :

- Le renforcement des effectifs affectés aussi bien au niveau des points de passage des MRE qu'à bord des bateaux assurant la traversée vers le Maroc.
- L'instauration de permanences 24h/ 24 et 7j/7 au niveau des ports et aéroports.
- Le renforcement de la coopération avec les partenaires de la Douane en charge également de la réussite de la Campagne MRE 2012.

Sur le plan informationnel, nos compatriotes ont pu se tenir informés sur leurs droits et obligations en douane à travers les différents supports de communication conçus à leur attention, disponibles sur le portail Internet de l'ADII et mis à leur disposition tant dans leur pays de résidence qu'auprès des postes douaniers aux frontières.

Démarches à suivre pour souscrire la déclaration obligatoire d'Admission Temporaire des véhicules (D16 Ter)

1. A partir de l'étranger, connectez-vous au portail Internet de la Douane : www.douane.gov.ma
2. Accédez aux services en ligne, rubrique « Déclaration d'un véhicule immatriculé à l'étranger (D16Ter) »
3. Saisissez et imprimez le formulaire en ligne (prévoir une feuille format A4 au moment de l'impression du formulaire qui est composé de 3 exemplaires).

Connectez-vous à l'adresse

www.douane.gov.ma/web/guest/D16Ter

pour plus de détails

LA DOUANE, UNE ADMINISTRATION CITOYENNE

LES DOUANIERS CONTRIBUENT A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE FORESTIER NATIONAL

Dans le prolongement de sa mission de protection de l'environnement notamment à travers la mise en application de la convention «CITES*» et la lutte contre le trafic illicite des déchets dangereux et leur impact négatif sur les sols et l'eau, la Douane a conduit en 2012 une action de plantation d'arbres dans la forêt de maâmora aux environs de Rabat et ce, en coordination avec le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification.

Inscrite dans le cadre du programme de manifestations pour la célébration de la Journée Internationale des Douanes, cette initiative a eu pour objectif de sensibiliser la communauté douanière quant à l'importance de sa contribution à la protection et à la conservation de la forêt marocaine, élément fondateur de la richesse écologique du pays.

L'opération menée a concerné une superficie d'un hectare et a porté sur différentes sortes d'arbustes (Chêne-liège, Caroubier, Acacias, Eucalyptus …).

Cette mobilisation citoyenne des douaniers se prolongera dans le temps. L'engagement ayant été pris par nombre d'entre eux d'assurer un arrosage régulier des arbustes plantés.

UNE ADMINISTRATION SOLIDAIRE ET SOCIALEMENT RESPONSABLE

■ Octroi de dons à des hôpitaux publics

Selon une tradition bien établie, l'Administration des Douanes réalise des opérations de dons de marchandises (saisies ou abandonnées en douane) au profit d'hôpitaux publics nationaux. A travers cette action à dimension sociale et humanitaire, l'ADII contribue à l'amélioration de la qualité de la vie hospitalière des patients.

(*) CITES : Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et flore sauvages menacés d'extinction.

Dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale de la Douane 2012, l'ADII a organisé une opération de don en nature au profit de l'hôpital Moulay Youssef de Rabat, un des établissements clés de la ville compte tenu de l'importance des prestations médicales qu'il assure aux flux considérables de patients venant des quatre coins du Royaume.

Ce don est constitué d'effets vestimentaires, de couvertures, de produits d'hygiène, de produits médicaux et de certains matériaux.

Cette opération n'est pas le propre de l'Administration centrale. Des actions similaires ont été conduites par d'autres structures douanières en région.

UNE ACTION SOCIALE PERMANENTE AU PROFIT D'ORGANISMES ET ŒUVRES DE BIENFAISANCE

Dans le cadre de son action sociale, l'ADII a procédé en 2012 à la cession gratuite de marchandises saisies au profit de certains organismes caritatifs et de départements ministériels. Les marchandises objet de cette opération conduite à l'échelle nationale ont concerné essentiellement des articles vestimentaires, des produits alimentaires et des articles domestiques et électroménagers.

Les principaux bénéficiaires de ces dons sont l'Entraide Nationale, le Ministère de la Justice, le Croissant Rouge Marocain et le Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité ainsi que certaines associations caritatives et œuvres de bienfaisance.

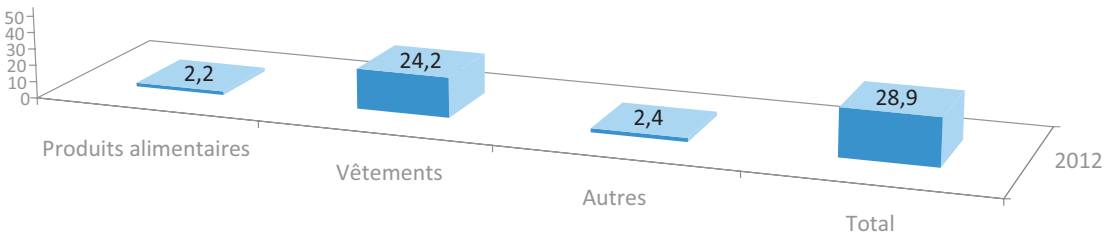

Répartition des cessions gratuites de l'Administration des Douanes (en millions de DH)

LES DOUANIERS REPONDENT A L'APPEL AU DON DU SANG

Chaque année, la Douane apporte son soutien à l'action du Centre National de Transfusion Sanguine en organisant en son sein, aussi bien au niveau central qu'auprès de ses Directions régionales, des opérations de collecte de sang.

Une participation significative des douaniers à ces opérations est enregistrée. Les localités les abritant assurent toute la communication interne nécessaire autour de cette action pour encourager au don du sang, amener le maximum de nouveaux donneurs à franchir le premier pas et les convaincre de l'importance de donner leur sang. Les résultats sont à la hauteur des attentes de l'organisme de collecte.
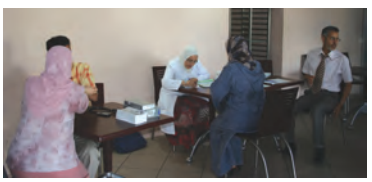
Ces opérations illustrent l'esprit humanitaire et citoyen qui anime les douaniers et attestent de leur prédisposition à sauver la vie humaine en faisant don d'un élément vital, irremplaçable et sans prix.